



14.6.2010

A7-0182/2010/err01

ERRATUM

au rapport

sur la proposition de décision du Conseil portant adoption par l'Estonie de l'euro
au 1^{er} janvier 2011
(COM(2010)0239 – C7-0131/2010 – 2010/0135(NLE))

Commission des affaires économiques et monétaires

Rapporteur: Edward Scicluna
A7-0182/2010

Projet de résolution législative

Libeller le considérant D comme suit:

D. considérant que la Commission a déclaré qu'Eurostat, en coopération étroite avec l'Office statistique estonien, a *examiné la qualité* de toutes les données pertinentes transmises par les autorités estoniennes;

(Concerne toutes les versions linguistiques.)